

Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

Nom du produit: X6235

Type(s) de produit: TP08 - Produits de protection du bois

TP08 - Produits de protection du bois

Numéro de l'autorisation: FR-2018-0042

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3: FR-0012699-0003

Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	7
5.1. Consignes d'utilisation	7
5.2. Mesures de gestion des risques	7
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	7
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	8
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	8
6. Autres informations	8

Informations administratives

1.1. Noms commerciaux du produit

X6235
Xylophène Premium Gel Actif Monocouche Poutres & Charpentes
Axton Traitement Poutres et Charpentes
Flexell Traitement Poutres et Charpentes

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	PPG AC - France SA
	Adresse	1 rue de l'Union Immeuble Union Square, CS10055 92565 Rueil-Malmaison France
Numéro de l'autorisation	FR-2018-0042 1-3	

Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3	FR-0012699-0003
Date de l'autorisation	12/06/2018
Date d'expiration de l'autorisation	11/06/2028

1.3. Fabricant(s) des produits biocides

Nom du fabricant	PPG AC - France SA, Dyrup S.A.S.
Adresse du fabricant	Immeuble Union Square, 1 rue de l'Union 92565 Rueil-Malmaison France
Emplacement des sites de fabrication	ZI Montplaisir, 25 rue Jean le Rond d'Alembert 81000 Albi France
	ZI de Ruitz, BP 83 62620 Ruitz France
	PPG Trilak Kft., 4 Grassalkovich ut 1238 Budapest Hongrie
	Dyrup A/S, Gladsaxevej 300 2860 SØBORG Danemark
	PPG Deco Polska Sp. z o.o., ul. Kwizdyńska 8 51-416 WROCŁAW Pologne
	Berkem Developpement SAS, Marais Ouest 24680 Gardonne France
	PPG Romania, 33 Catanoaia street, sector 3 032903 Bucharest Roumanie

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	1283 - (RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)
Nom du fabricant	Arysta LifeScience Benelux SPRL
Adresse du fabricant	Rue de Renory 26/1 4102 Ougrée Belgique
Emplacement des sites de fabrication	Dr Reddys Laboratories Limited Mitchell, Steanard Lane, Mirfield, WF14 8QB West Yorkshire Royaume-Uni
	Gharda Ltd D, ½, MIDC, Lote parshuram tal. Khed dist. Ratnagiri 415 722 MAHARASHTRA Inde

2. Composition et formulation du produit

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
(RS)- α -cyano-3phénoxybenzyl-(1RS)-cis,trans-3-(2,2-dichlorovinyl)-2,2-diméthylcyclopropanecarboxylate (cyperméthrine)		Substance active	52315-07-8	257-842-9	0,11
alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	alcools, C11-14-iso-, C13-rich, ethoxylés propoxylés	Substance non active	78330-23-1		0,0147

2.2. Type de formulation

Liquide prêt à l'emploi (AL)

3. Mentions de danger et conseils de prudence

Mention de danger

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one (BIT) et, un mélange de 5-chloro-2methyl-2H-isothiazol-3-one et du 2-methyl-2H-isothiazol-3-one (C(M)IT/MIT). Peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence

Éviter le rejet dans l'environnement.
Recueillir le produit répandu.
Éliminer le dans

4. Utilisation(s) autorisée(s)

4.1 Description de l'utilisation

Utilisation 1 - Traitement préventif X6235

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Hylotrupes bajulus L.
Nom commun: Insectes à larves xylophages : capricorne
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Anobium punctatum

Nom commun: Insectes à larves xylophages : vrillette
 Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Lyctus brunneus
 Nom commun: Insectes à larves xylophages : lycte brun
 Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: Reticulitermes spp.
 Nom commun: Termites
 Stade de développement: Soldats

Nom scientifique: Reticulitermes spp.
 Nom commun: Termites
 Stade de développement: Nymphes|Insectes

Nom scientifique: Reticulitermes spp.
 Nom commun: Termites
 Stade de développement: Ouvriers

Nom scientifique: Heterotermes spp.
 Nom commun: Termites
 Stade de développement: Soldats

Nom scientifique: Heterotermes spp.
 Nom commun: Termites
 Stade de développement: Nymphes|Insectes

Nom scientifique: Heterotermes spp.
 Nom commun: Termites
 Stade de développement: Ouvriers

Domaine d'utilisation

Intérieur

Traitement préventif - classe d'usage 1
 Bois résineux et feuillus.

Méthode(s) d'application

Application superficielle au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation.
 Description détaillée:
 -

Taux et fréquences d'application

Taux d'application: CU1 : 200 g de produit par m² de bois
 Dilution (%): 0
 Nombre et fréquence des applications:
 Dose d'application :
 CU1 : 200 g de produit par m² de bois

Catégorie(s) d'utilisateurs

Grand public (non professionnel)

Dimensions et matériaux d'emballage

Le produit est emballé dans:

- Des bouteilles de 1 L en fer blanc*
- Des bidons de 5 L, 6 L et 20 L en fer blanc*
- Des fûts de 24 et 25 L en fer blanc*

(*avec couche interne de vernis époxyphénol)

4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2 Description de l'utilisation

Utilisation 2 - Traitement curatif X6235

Type de produit

TP08 - Produits de protection du bois

Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

-

Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: *Anobium punctatum*
Nom commun: Insectes à larves xylophages: vrillette
Stade de développement: Larves|Insectes

Nom scientifique: *Reticulitermes* spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Soldats

Nom scientifique: *Reticulitermes* spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Nymphes|Insectes

Nom scientifique: *Reticulitermes* spp.
Nom commun: Termites
Stade de développement: Ouvriers

	<p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Soldats</p> <p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Nymphes Insectes</p> <p>Nom scientifique: Heterotermes spp. Nom commun: Termites Stade de développement: Ouvriers</p>
Domaine d'utilisation	<p>Intérieur</p> <p>Traitement curatif / bois en service (dans des situations d'exposition répondant à la définition de classe d'usage 1) Bois résineux et feuillus.</p>
Méthode(s) d'application	<p>Application superficielle : au pinceau, au rouleau, par badigeonnage et par pulvérisation. Description détaillée: -</p>
Taux et fréquences d'application	<p>Taux d'application: 300 g de produit par m² de bois Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Application superficielle : 300 g de produit par m² de bois</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	<p>Grand public (non professionnel)</p>
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Le produit est emballé dans:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Des bouteilles de 1 L en fer blanc* - Des bidons de 5 L, 6 L et 20 L en fer blanc* - Des fûts de 24 L et 25 L en fer blanc* <p>(*avec couche interne de vernis époxyphénol)</p>

4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Se référer aux conditions générales d'utilisation du méta RCP 3

5. Conditions générales d'utilisation

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les doses d'application du produit et les classes d'usages autorisées.
- Prévenir le responsable de la mise sur le marché en cas de non efficacité du traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Ne pas appliquer sur du bois pouvant être en contact avec des aliments et boissons (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou avec les animaux de rente.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tiède puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn.
- En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin. En cas de contact avec la peau : enlever les vêtements et les chaussures contaminés et laver la partie contaminée avec de l'eau. En cas d'apparition de signes d'irritation/brûlures, contacter le centre antipoison.
- En cas d'ingestion : rincer abondamment la bouche avec de l'eau et contacter immédiatement le centre antipoison ou appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.
- En cas d'inhalation (aérosol) : sortir le sujet à l'air libre et le mettre au repos ; en cas d'apparition de symptômes et/ou d'inhalation de fortes concentrations, contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet, dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Ne pas stocker à une température supérieure à 40°C
- Durée de vie : 2 ans

6. Autres informations

- Le bois traité ne doit pas être destiné à des utilisations impliquant un contact alimentaire (alimentation humaine et/ou alimentation des animaux de rente) ou un contact avec les animaux de rente.